



CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION ET DE VENTE (1/4 pages)

1 / ORGANISATION

Le Raid Orientation DROP ZONE GIRLS est organisé par l'association Cap Women Organisation (association Loi de 1901 N°W641006882), et se déroulera le **Dimanche 04 JUIN 2023** au Départ du Village de Sare (64310). Cet événement n'est pas une Course et ne comporte aucun classement.

Format et profil du parcours pour cette Edition 2023 (donné à titre indicatif, sujet à modification par l'organisation jusqu'au jour de l'épreuve) : Parcours en itinérance de 13 km environ avec de Dénivelé suivant **D+ de 495m** et un **D- de 438m** (non contractuel)



2 / LE CONCEPT

Ce Raid permet de s'entraîner à l'Orientation et à la lecture de carte (pas de balisage).

Les Participantes sont transférées (les yeux bandés) par bus (ou minibus) sur le site de départ, tenu secret !

À leur arrivée sur « zone », il leur est remis une Feuille de Route, mentionnant par coordonnées géographiques (Longitude et Latitude) : caps et distances, le lieu où elles se trouvent, les points de Balises à trouver, les points des CP (Contrôle Passage) et le lieu exact d'Arrivée.

Le DROPZONE GIRLS est un entraînement au Raid-Orientation, uniquement réservé aux Femmes Adultes, sans notion de Compétition et donc sans Classement :

Cependant, les horaires de départ et d'arrivée de l'équipe seront enregistrés, permettant de connaître le temps réalisé pour effectuer le parcours (donné à titre uniquement indicatif et personnel).

3 / L'OBJECTIF

Parcourir les 13 km de l'épreuve (environ et donné à titre indicatif pour cette Édition 2023) dans l'ordre des CP et dans une « fourchette horaire » déterminée par l'organisation, en trouvant des Balises, et en y apposant leur marque respective sur un Carton prévu à cet effet, en Trail ou Marche Active.

POUR QUI ?

Ce RAID est accessible aux débutantes dans la pratique de ce type d'Activité, mais étant tout de même sportives et dynamiques pour pouvoir effectuer le parcours en courant ou en marchant assez rapidement.

Cette épreuve n'exige pas de niveau expérimenté, toutefois il est conseillé de pratiquer une activité sportive régulière et d'être en bonne santé. Pour attester de cela l'organisation demande à chaque participante de fournir un certificat Médical de non contre-indications à la pratique des activités sportives pratiquées durant l'évènement (Le jour de l'épreuve, le certificat médical doit être daté de moins de 1 an)

Distance : de 13 Km à 15 km environ (sous réserve de modifications), le parcours reste secret jusqu'au jour de l'épreuve.

Il est basé sur des valeurs fondamentales du sport : le respect des autres participantes, des personnes bénévoles, et tout particulièrement de la nature.

4 / L' EQUIPE

Le Raid DROP ZONE GIRLS, est ouvert aux équipes uniquement féminines (+ de 18 ans).

Chaque équipe est composée de **2,3 ou 4 personnes / Seules les équipes complètes, soit les équipes de 2 personnes minimum pourront prendre le départ.**

Chaque équipe doit effectuer la totalité du parcours ensemble soit par 2 ou 3 ou 4 suivant la composition de l'équipe (1 balise de Géolocalisation par équipe) et respecter l'ensemble des règles imposées par l'Organisation, ainsi que le code de la route.

5 / PROGRAMME

Dimanche 04 JUIN 2023 :

Heure de convocation annoncée ultérieurement (environ 5 jours avant l'épreuve), prévoir une arrivée tôt le matin vers 6h30 environ : Arrivée sur village Départ : SARE, récupération des Dossards et vérifications administratives (vérifications du matériel obligatoire et dépôt des cautions pour la mise à disposition de balise de Géolocalisation), puis montée dans le bus affrété et transfert vers le point de départ du parcours.

SUR ZONE : remise du Document de Route et c'est parti .../

Programme, Horaires, Parcours, distance, dénivelé et Disciplines pouvant être soumis à modification (météo). (Pour infos : Pas de douche à l'arrivée).

6 / RAVITAILLEMENT

L'organisation met à disposition UN (1) ravitaillement en eau et en fruits sur le parcours et une boisson offerte à l'arrivée.

7 / EQUIPEMENTS OBLIGATOIRES POUR LES EPREUVES (à porter par vos soins) :

- Des chaussures de sport adaptées à la pratique de la C.O et du Trail ou Marche active en terrain naturel et adaptées aux conditions météo du jour !

1 sac à dos par personne comprenant :

- 1 Gourde (01 litre de boisson au minimum par personne remplie pour le départ)
- Son propre Gobelet réutilisable / verre pliable ou autre (pouvant recevoir des contenus froid ou chaud)
- Barres de céréales ou autre.
- 1 vêtement de pluie (type poncho)
- 1 téléphone portable par personne, dans une housse étanche

Par Equipe

- 1 boussole d'orientation (au minimum)
- 1 Règle et crayon(s), stylos indélébiles et effaçables
- 1 carte IGN au 25.000 / N° 1245 OT
- 1 grand porte-carte (type état-major)/ recommandé
- 1 trousse de soins d'urgence comprenant au minimum un désinfectant, des pansements...
- 1 Couverture de Survie

Ce matériel sera contrôlé lors des vérifications techniques

Les Participantes seront seules responsables de la fiabilité et de la conformité de leurs matériels.

Toute Participante n'étant pas en possession de l'intégralité du matériel obligatoire et/ou possédant du matériel non conforme, ne pourra prendre le départ.

8 / EQUIPEMENTS FOURNIS (prêté) PAR L'ORGANISATION

- Un dossard par personne
- Une Balise de Géolocalisation par Equipe (caution)
- La Feuille de route et un Road Book mentionnant les coordonnées, Caps et Distances des points et balises à trouver/ équipe
- Un carton de pointage (course d'orientation) / équipe

Tout ce matériel mis à disposition doit être rendu en fin de course

9 / OBLIGATIONS

- Le Dossard ne devra être occulté à aucun moment, et devra être présent au départ et à l'arrivée.
 - **Les équipières devront évoluer toujours ensemble sur le parcours et se présenter ensemble, à chaque C.P (Contrôle Passage) ainsi qu'au départ et à l'arrivée, et ne pourront à aucun moment progresser seule sous peine de DISQUALIFICATION .**
- Des horaires limites de passage aux CP devront être respectés sous peine de ne pouvoir continuer.

Dans l'ensemble : Déclarer sur l'honneur de ne pas souffrir d'une pathologie pouvant mettre en péril sa santé.

Toute participante témoin d'un accident devra dans la mesure de ses moyens et de ses connaissances, porter secours et signaler au plus vite l'accident via le numéro d'urgence, ainsi qu'au premier membre de l'organisation rencontré si possible.

IMPORTANT MESURE COVID : Mise en place Obligatoire, suivant les Obligations d'application des mesures sanitaire imposées par le gouvernement au jour du

Raid. L'organisation se réserve le droit d'adapter ce règlement en fonction des mesures sanitaires qui seront en vigueur le 04 juin 2023.

L'organisation s'engage à prévenir l'ensemble des compétiteurs des mesures et protocoles sanitaires qui sont susceptibles d'évoluer d'ici la manifestation

10 / INTERDICTIONS

Toute assistance et toute autre forme de soutien technique par des personnes extérieures à l'organisation est interdit et ce A TOUT MOMENT

L'utilisation du G.P.S est proscrite, tout comme quelque autre moyen de progression.

Aucune autre personne, à part les participantes, ne peut être en possession d'informations liées à l'axe et au tracé général du parcours !

11 / SECURITE

Le parcours est composé de landes, sentiers et pistes aux reliefs variés, ainsi que de petites routes communales, ouvertes à la circulation. Il incombe à chaque participante de respecter scrupuleusement les règles de sécurité inhérentes aux activités de pleine nature, de veiller sans cesse à sa sécurité (gérer sa fatigue...), de respecter le Code de la route, et de ne pas causer de gêne aux autres usagers.

Vous n'êtes en aucun cas prioritaire lors de déplacements sur la voie publique !

Chaque Participante engage sa seule responsabilité en cas d'accident survenant sur sa personne, suite à une maladresse, ou causant quelque dommage à autrui, et ne pourra en aucun cas, ni elle, ni les siens, reporter quelque responsabilité sur l'Organisateur.

Le numéro de téléphone d'urgence de l'Organisation sera donné à chaque équipe lors du départ de l'épreuve

L'organisation se réserve le droit d'interrompre la progression d'une participante (donc d'une équipe), en cas de problème de santé ou de fatigue trop importante constatés par un des membres de l'Organisation.

Si le comité d'organisation juge que les conditions climatiques sont trop défavorables, il procédera aux modifications nécessaires du parcours, ou si Obligation de force majeure, à la neutralisation ou à l'annulation de la Manifestation, en totalité ou partie, sans que les équipes puissent demander quelque remboursement ou compensation financière que ce soit.

Toute Participante (et donc équipe) décidant d'abandonner devra prévenir obligatoirement un membre de l'organisation ; cette dernière se chargera de rapatrier l'équipe vers le village d'arrivée.

Les équipes doivent se conformer aux moyens de progression indiqués par l'organisation.

Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier le parcours, les horaires ainsi que les présentes Conditions de Participation, sans préavis et ce pour des raisons de sécurité ; Cependant il s'engage à informer les Equipes inscrites, des éventuelles modifications.

Ces dernières seront annoncées sur le site Internet de l'évènement www.dropzone-girls.fr

12 / INSCRIPTION

Les droits d'inscriptions s'élèvent à **60,00 euros par personne (X 2 ou 3 ou 4 pers) + Frais de Transaction PB Organisation (Non Remboursables)**

+

OPTION Assurance Annulation (facultative et non remboursable) à prendre directement lors de votre inscription sur la Passerelle d'inscription de notre prestataire PB Organisation

(IMPORTANT / L'option assurance annulation doit impérativement être prise à l'inscription, il n'est pas possible d'en bénéficier à posteriori).

Cette inscription comprend :

L'organisation et la logistique générale sur le raid

La remise d'un Dossard,

La location d'une Balise de Géolocalisation (Obligatoire) .

Le Transfert vers le point de départ (Bus)

Le Document de Route et la réalisation du Road book

01 ravitaillement sur le parcours (x 1) et une Boisson à l'arrivée le dimanche midi.

Un Cadeau de Participation : Bandeau tourde cou

L'inscription des équipes se fait via la plateforme de notre Partenaire PB Organisation, le lien vous sera communiqué le jour de l'ouverture des Inscriptions sur notre site Internet www.dropzone-girls.fr

Inscription passerelle PBO / Pièces et informations à fournir obligatoirement :

- Renseigner la fiche d'inscription (1/ par personne) avec les infos de chaque participante !

- Un Certificat médical /pers (**modèle obligatoire à télécharger sur notre site / seul ce modèle sera recevable pour valider votre inscription**)

- Attester sur l'honneur être détenteur d'une assurance Responsabilité Civile et d'une Individuelle Accident couvrant des risques encourus personnellement lors des activités pratiquées

- Les présentes Conditions Générales de Participation : signées, lues et approuvées et cochées électroniquement lors de votre inscriptions.

- Règlement des frais d'inscriptions sont de 60 €/ pers soit pour l'ensemble de l'équipe : 120 € pour les équipes de 2 personnes, 180 € pour les équipes de 3 personnes, ou 240 € pour une équipe de 4 personnes + frais de transaction Inscription PB Organisation (Frais NON remboursables).

+ **OPTION Assurance Annulation (facultative et non remboursable)** à prendre directement lors de votre inscription sur la Passerelle d'inscription de notre prestataire PB Organisation (**IMPORTANT / L'option assurance annulation doit impérativement être prise à l'inscription, il n'est pas possible d'en bénéficier à posteriori**). Bien prendre connaissance des conditions de remboursement en cas d'annulation (franchise)

Montant Total à régler en CB lors de l'inscription en ligne

Après avoir renseigné la fiche d'inscription pour les 2/3 ou 4 participantes, et réglé l'intégralité des Frais d'inscription pour votre Equipe (en CB Uniquement) sur le site de PB Organisation, il vous faudra également joindre le document demandé CERTIFICAT MEDICAL (MODEL OBLIGATOIRE à télécharger dans votre espace participante sur le moment ou sur notre site internet), action à réaliser par vos soins sur votre espace participante (fiche individuelle).

Vous recevrez un email de la part de notre prestataire PB Organisation confirmant votre inscription, et vous précisant votre N° de DOSSIER à garder précieusement pour pouvoir revenir sur votre espace participante (individuel et nominatif / celui-ci est différent de votre N° de Dossard equipe) + le numéro de Dossard de votre Équipe (Mémorisez le bien, celui-ci vous sera demandé dès lors que vous communiquez avec l'organisation de CWO)

- Prévoir un chèque de caution de 150,00 € par équipe pour la Balise de Géolocalisation, à déposer obligatoirement le jour du Raid soit le 04 Juin 2023 matin

L'inscription des équipes se fait uniquement via le site de notre Partenaire PB Organisation : lien d'inscription en ligne sur le site du raid

Chaque inscription ne sera prise en compte et validée par l'organisation qu'à réception du paiement des frais d'inscriptions et de l'ensemble des documents demandés, correctement complétés sur votre espace clientes, et ce par ordre chronologique d'inscription dans la limite des places restantes disponibles (ou dans tous les cas avant la date limite d'engagement soit : Le 20 MAI 2023).

13- ASSURANCE et RESPONSABILITÉ

A/ Responsabilité civile organisateur :

L'organisation a souscrit une police d'assurance responsabilité Civile auprès de la compagnie MAIF (assurance multirisques – RAQVAM)

L'organisation n'est pas responsable du comportement des équipes enfreignant la législation du code de la route.

L'organisation ne sera pas responsable en cas de vol ou perte d'objet de vos objets personnels, lors de la manifestation.

B/ Responsabilité civile et Individuelle Accident participantes :

Chaque Participante devra néanmoins vérifier qu'elle dispose bien de sa propre assurance responsabilité civile et d'une assurance individuelle accident la couvrant des risques encourus personnellement au cours de la manifestation*(attestation sur l'honneur à valider lors de votre inscription en ligne)

(* La pratique de toutes activités physiques durant raid Dropzone Girls, reste sous la responsabilité de chaque participante : **Nous vous rappelons donc de l'intérêt de souscrire une assurance individuelle « accidents corporels », couvrant les risques encourus personnellement**. De par ce fait l'organisation ne pourra en aucun cas être poursuivie en cas de blessures ou manquement aux règles de bonnes pratiques de ces activités.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident du participant, provoqué par une défaillance physique du fait de sa participation à la course. La participante déclare avoir une parfaite connaissance des risques encourus sur son intégrité physique du fait de sa participation à l'épreuve. La participante confirme et accepte d'être la seule à savoir si son état de santé lui permet de participer à l'épreuve. Elle déclare en outre qu'aucun médecin ou autre personne équivalente ne lui a déconseillé de participer à l'épreuve et s'engage à fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport, selon les termes du règlement.

La participante consent dès à présent à recevoir tous soins et traitements médicaux s'avérant nécessaires pendant le raid.

La participante déclare qu'elle a connaissance du fait qu'elle pourra éventuellement rencontrer des véhicules et/ou piétons sur le parcours et qu'elle assume les risques liés à ces circonstances à l'occasion de la participation à la manifestation.

Les frais de traitements médicaux ne sont pas compris dans les droits d'inscription et seront facturés aux participantes sur la base des tarifs usuels en la matière.

L'organisateur ne proposant pas d'assurance couvrant le coût des soins médicaux, il est de la responsabilité du participant de conclure toutes assurances nécessaires ou utiles à cet effet. Toute responsabilité de l'organisateur à cet égard est exclue.

La responsabilité de l'organisation est dérogée dès abandon, disqualification, ou par décision médicale du participant ou autre décision du Directeur de la Course

14 / ANNULATIONS REMBOURSEMENTS

NOUVEAU : Notre prestataire en charge des inscription PB Organisation vous propose une **OPTION ASSURANCE ANNULATION**

IMPORTANT : L'option assurance annulation doit impérativement être prise au moment de l'inscription, il n'est pas possible de la prendre ultérieurement.

Attention, Une fois l'inscription validée, aucun remboursement ne sera possible sauf si adhésion à l'assurance annulation lors de l'inscription (Remboursement de 80% du montant de l'inscription, cf franchise).

(Tarif et conditions de souscriptions à valider directement sur la plateforme d'inscription PB organisation lors l'inscription).

Assurance Annulation /Notice d'information ICI : <http://BeTicketing.cw>

1- **Annulation Equipe ou Participantes**

Une équipe est considérée comme inscrite dès ouverture d'un dossier en ligne et encaissement du paiement des frais d'inscription de l'équipe. Elle est validée définitivement dès réception de toutes les pièces demandées.

1-A / En cas de demande d'annulation classique justifiée pour une équipe (ex : cas d'un forfait par blessure de l'une des deux coéquipières ou autre...), celle-ci devra avertir l'organisation, par lettre recommandée avec accusé de réception, pour prétendre à un remboursement, déduction faite des frais de dossier et des frais de transaction inscription PB Organisation (NON remboursables) retenus par l'organisation (Barème ci-dessous).

Remboursement dégressif selon le délai entre l'annulation et l'évènement - Les barèmes des retenues sont les suivants :

- Un montant de 30 €/Equipe de 2 pers, de 45 €/Equipe de 3 et 60 €/Equipe de 4 pers sera retenu par l'organisation si l'annulation intervient avant 17 février 2023.
- Un montant de 60 €/Equipe de 2 pers, de 90 €/Equipe de 3 et 120 €/Equipe de 4 pers sera retenu par l'organisation si l'annulation intervient entre le 18 Février et le 30 Avril 2023

À partir du 01 Mai 2023 aucun remboursement ne sera effectué (100% de l'inscription /personne retenue) et Aucune dérogation ne sera faite à ces dispositions quelle qu'en soit la raison (maladie, blessure ou remplacement par un tiers).

- Seul les personnes ayant souscrit l'option assurance annulation pourront prétendre à un remboursement (cf conditions de souscriptions : Remboursement de 80% du montant de l'inscription, cf franchise), et ce complètement indépendamment de l'organisation (pas de remboursement via l'organisation cap women organisation). Remboursement via assurance directement

1-B / En cas de forfait d'une participante, si et seulement équipe de 3 personnes à la base (donc si et seulement s'il ne reste plus que deux (2) participantes minimum dans l'équipe) : celle-ci devra avertir l'organisation, par mail, au plus tard 15 jours avant la date de l'épreuve pour pouvoir prétendre à un remboursement, déduction faite de 25,00 € pour frais de dossier (Montant forfaitaire minimum retenu).

Passé ce délai, pas de remboursement possible ! Aucune dérogation ne sera faite à ces dispositions quelle qu'en soit la raison (maladie, blessure ou remplacement par un tiers).

- Seules les personnes ayant souscrit l'option assurance annulation pourront prétendre à un remboursement (cf conditions de souscriptions), et ce complètement indépendamment de l'organisation

1- C En cas remplacement par une autre équipière :

La personne qui cède sa place devra avertir l'organisation, par mail, **au plus tard 15 jours avant la date de l'épreuve** pour pouvoir effectuer ce changement (pas de remboursement possible via l'organisation, la transaction financière doit être effectuée directement entre les participantes).

Passé ce délais, plus aucun changement de coéquipière ne pourra être effectué et ce pour des raison d'organisation logistiques et administratives.

1-D / Les équipes ne se présentant pas au départ le jour du raid (en dehors des conditions citées ci-dessus) pour quelque raison que ce soit ne pourront prétendre à aucun remboursement.

2- Modifications, annulation par l'organisation

En cas d'annulation pour des raisons involontaires de la part de l'organisation ou de force majeure, nous vous proposons les Conditions suivantes :

2-A / Modification ou REPORT Date Evènement (Cause Covid ou autre ..)

En cas d'impossibilité à date de vous accueillir pour l'épreuve nous vous proposerons une date de repli entre Juillet et Novembre 2023.

Si cette date de repli ne vous convient pas vous aurez la possibilité :

- Pour les équipes (et non à titre individuel) ne souhaitant pas le report de leur dossard, l'organisation procédera au remboursement de leur engagement dès que possible (**suivant conditions ci-dessous**) .

Le montant du remboursement est calculé au plus juste en ôtant les frais et coûts de fonctionnement déjà réalisés pour l'organisation.

- Soit un montant de 30 €/Equipe de 2 pers, de 45 €/Equipe de 3 et de 60 €/Equipe de 4 pers si l'annulation intervient à plus de 30 jours avant la date de l'évènement
- Et un montant de 40 €/Equipe de 2 pers, de 60 €/Equipe de 3 et de 80 €/ Equipe de 4 pers si l'annulation intervient dans les 30 jours qui précèdent la date de l'évènement.

Ce Montant tient compte du fait que nous serons à un mois du départ de la course et que nécessairement, la quasi-totalité des frais inhérents aura été engagée.

Au surplus, il convient de garder en mémoire que si nous souhaitons conserver notre institution en bon état de marche, nous nous devons de répondre tout au long de l'année à des dépenses incompressibles comme le paiement de deux salariés à plein temps, un loyer mensuel, et des charges fixes de fonctionnement

2-B / En cas d'Annulation Evènement Date Report

En cas d'annulation de l'épreuve sur décision préfectorale ou autre autorité administrative, ou sur décision du bureau de l'association (en cas de forces majeures ou tout élément pouvant mettre en danger les participantes de quelques manières que ce soit) :

- L'organisation procédera au remboursement de leur engagement dès que possible (suivant conditions ci-dessous) .

Le montant du remboursement est calculé au plus juste en ôtant les frais et coûts de fonctionnement déjà réalisés pour l'organisation.

- Soit un montant de 30 €/Equipe de 2 pers, de 45 €/Equipe de 3 et de 60 €/Equipe de 4 pers si l'annulation intervient à plus de 30 jours avant la date de l'évènement
- Et un montant de 40 €/Equipe de 2 pers, de 60 €/Equipe de 3 et de 80 €/ Equipe de 4 pers si l'annulation intervient dans les 30 jours qui précèdent la date de l'évènement.

Ce Montant tient compte du fait que nous serons à un mois du départ de la course et que nécessairement, la quasi-totalité des frais inhérents aura été engagée. Au surplus, il convient de garder en mémoire que si nous souhaitons conserver notre institution en bon état de marche, nous nous devons de répondre tout au long de l'année à des dépenses incompressibles comme le paiement de deux salariés à plein temps, un loyer mensuel, et des charges fixes de fonctionnement

L'organisation se réserve le droit de modifier ou d'annuler à tout moment tout ou partie du parcours, en cas de mauvaises conditions météorologiques et ce pour des raisons de sécurité. Elle peut également proposer un parcours de repli.

En cas d'annulation de la manifestation une fois celle-ci débutée et pour des questions météorologiques ou quelque autre évènement de force majeure, les frais d'inscription ne pourront être remboursés et ce sans aucune réclamation que ce soit.

15 / CRISE SANITAIRE -COVID 19

IMPORTANT MESURE COVID : Mise en place Obligatoire, suivant les Obligations d'application des mesures sanitaires imposées par le gouvernement le jour du Raid. L'organisation se réserve le droit d'adapter ce règlement en fonction des mesures sanitaires qui seront en vigueur le 04 juin 2023.

L'organisation s'engage à prévenir l'ensemble des compétiteurs des mesures et protocoles sanitaires qui sont susceptibles d'évoluer d'ici la manifestation

16 / DISPOSITIONS DIVERSES.

Droits à l'image : Toute Participante renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, tout comme elle renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation de son image.

La signature des deux ou trois participantes lors de leur inscription, vaut acceptation sans conditions, de la totalité des présentes Conditions Générales de Participation

(Dater et ajouter la mention manuscrite : lu et approuvé).

Participante 1

Participante 2

Participante 3

Participantes 4